



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org



19277-F

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr. LIMITEE
ID/WG.521/1(SPEC.)*
7 novembre 1991
Original : FRANCAIS

Symposium sur l'industrialisation
des pays les moins avancés

Vienne (Autriche), 14-22 novembre 1991

COOPERATION NORD-SUD DANS

LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Résumé des débats à la
Deuxième Conférence des Nations Unies
sur les pays les moins avancés **

établi par

le Secrétariat de l'ONUDI

* Nouveau tirage pour raisons techniques

** Ce document n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

NOTE EXPLICATIVES

ACP	Afrique Caraïbes et Pacifique
AMPME	Assemblée mondiale de petites et moyennes entreprises
APD	Aide publique au développement
BIT	Bureau international du travail
CCI	Chambre de commerce internationale
CEE	Commission économique européenne
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CISL	Confédération internationale des syndicats libres
CMT	Confédération mondiale du travail
FIDA	Fonds international de développement agricole
NPSA	Nouveau plan substantiel d'action
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
CNG	Organisation non gouvernementale
ONU/DCTD	Organisation des Nations Unies - Département de la coopération technique pour le développement
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PKA	Pays les moins avancés
PNB	Produit national brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UIT	Union des télécommunications internationales
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la Femme

LE CONSTAT DE LA DECONVENUE GENERALE DES ANNEES 80

En 1981, à Paris, la première Conférence des Nations Unies sur les PMA a adopté le nouveau programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés (PMA), qui visait à transformer l'économie de ces pays pour leur permettre de parvenir à un développement autonome et d'assurer à tous les habitants, ne serait-ce que le minimum jugé acceptable sur le plan international dans le domaine de la nutrition, de la santé, des transports et des communications, du logement et de l'enseignement, ainsi que des possibilités d'emploi. Or malgré ce programme qui prévoyait une intensification des efforts nationaux et de l'action internationale en faveur des PMA, le taux de croissance du produit intérieur brut de ces pays a été plus faible dans les années 80 que pendant la décennie précédente.

D'une façon générale, les objectifs du NPSA n'ont pas été atteints. Le constat fait par les Etats et les institutions présents à la Deuxième Conférence des Nations Unies sur les PMA est amer. L'aide est restée en deçà des besoins des pays les moins avancés cependant que leur déficit commercial, leur dette et leur déséquilibre budgétaire prenaient des proportions sans précédent. En même temps la marginalisation du groupe PMA dans l'économie internationale s'est accentuée. Le tableau d'ensemble est donc sombre. Pour l'ensemble des PMA, la décennie des années 80 a été une période très décevante, en des engagements pris par ces pays eux-mêmes et par leurs partenaires du Programme d'Action. Certains n'ont pas hésité de qualifier ces années de "décennie perdue".

INTRODUCTION

Dès l'ouverture de la 2^{ème} Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés en septembre 1990 à Paris, la France - pays hôte - a donné le ton. Si la décennie écoulée a été celle de la régression, il faudra tenter - en établissant un nouveau programme substantiel d'action en faveur des PMA pour les années 90 - d'arrêter cette régression pour que le fossé entre le Nord et le Sud cesse de se creuser.

De l'évaluation des années 80 considérées comme "décennie perdue", le constat général des discours est que pour l'ensemble des PMA cette décennie a été une période très décevante en référence aux engagements pris par les PMA eux-mêmes et par leurs partenaires de développement dans le NPSA. Ce programme fixait un objectif de 7,2% pour la croissance annuelle du PIB dans les PMA. Celle-ci n'a été que de 2,2%. La part des PMA des exportations mondiales atteignant seulement 0,3% en 1988 contre 1,4% en 1960. La production manufacturière n'a augmenté que de 2,6% par an; alors qu'il était prévu un accroissement annuel de 9%. La production agricole n'a progressé que de 1,6%, alors que le programme visait un taux de 4%. L'objectif Aide publique au développement (APD) / Produit national brut (PNB) de 0,15% prévu n'a été atteint que par le Canada, le Danemark, la Finlande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, la Suède et par trois pays membres de l'OPEP: L'Arabie Saoudite, le Koweït et la Lybie. Mais dans l'ensemble l'APD a atteint à peine 0,09%. Mais, constatent généralement les intervenants, le resserrement des liens d'interdépendance à l'échelle internationale rend à la fois possible un effort concerté pour inverser la tendance au ralentissement du développement économique dont plusieurs sinon l'ensemble des PMA ont pâti au cours des années 80.

Pour arrêter, ou du moins atténuer la marginalisation des PMA dans le concert de l'économie mondiale, la 2^{ème} Conférence de Paris a préconisé des politiques macro-économiques efficaces ayant pour but la croissance à long terme et le développement. Elle a instamment invité les donateurs à concentrer leurs efforts sur les stratégies de développement rural, industriel et à rendre l'environnement plus favorable à un secteur productif diversifié reposant sur l'initiative privée. Une attention particulière a été accordée à l'investissement dans le capital humain par l'offre d'un appui à la santé, à l'éducation et à la planification familiale. Les donateurs ont en outre été priés par les PMA d'énoncer des objectifs de financement plus ambitieux.

Comment sont reflétées les différentes propositions dans les discours? C'est ce à quoi va s'atteler ce document intitulé:

"Synthèse des discours pendant la Deuxième Conférence des Nations Unies sur les PMA: Industrialisation des PMA dans les années 90 (la coopération Nord-Sud dans le développement industriel)".

A - CADRE GLOBAL

Dans la globalité des discours, l'adhésion aux quatre principes fondamentaux du Nouveau Plan substantiel d'action (NPSA) de la 2^{ème} Conférence des Nations Unies sur les PMA a été acquise à savoir:

- la responsabilité partagée,
- la primauté des PMA eux-mêmes dans la conception de leur développement,
- l'exigence d'un appui extérieur adéquat,
- l'assurance d'une évaluation stricte et mesurable des engagements internationaux.

Même si l'hétérogénéité de cette catégorie interdit toute généralisation, trop absolue, les participants à la Conférence ont décelé les trois principaux obstacles au développement des PMA pendant la décennie écoulée à savoir:

- les obstacles structurels
- les tendances défavorables de l'économie mondiale
- les carences des politiques nationales.

De la relative déception qu'inspire l'évaluation des progrès faits par les PMA en une décennie, ne se dégage pas un message de renonciation fataliste, mais au contraire un message de dynamisme de confiance et d'efforts. Et cette Conférence s'est bien gardée de déclarations de beaux élans de coeur. Tous les acteurs présents se sont attachés à tirer les leçons des expériences passées pour formuler des propositions concrètes - qui sans jouer aux "donneurs de leçons" - pourraient contribuer à la formulation des stratégies de développement dans le NPSA de la décennie 90.

1. Ajustement structurel

Une attention particulière a été donnée aux programmes d'ajustement structurel au niveau des PMA. Ces programmes doivent pouvoir surmonter les obstacles au développement, par ce qu'il est possible de continuer l'ajustement avec la reprise d'une croissance équitable et qu'il en résultera un développement de l'emploi. Et partout où il est possible, la privatisation devrait être un élément important de ces programmes: s'accordent à dire la CEE, la République de Corée, le BIT, la Chambre de Commerce Internationale (CCI), la Banque Mondiale, les Etats Unis d'Amérique, la Suisse, la Norvège. L'ajustement structurel est trop axé sur les objectifs à court terme de rétablissement des grands équilibres financiers: balance des paiements,

diminution du déficit budgétaire et néglige les aspects fondamentaux voire cruciaux pour le développement à terme disent les PMA et les Philippines. Alors que l'ajustement structurel ne peut plus être pensé en terme de retour aux équilibres financiers et monétaires. Il doit tenir compte des besoins et objectifs du développement dans le temps, renchérit le Haïti.

2. Conditions macro-économiques

Aussi bien que le groupe des PMA, les délégations des pays développés et les institutions internationales présents à la Conférence sont unanimes sur ce point. L'industriel appelé à décider d'un investissement a besoin d'un environnement macro-économique stable, qui inspire la confiance nécessaire, ainsi qu'un marché qui fonctionne efficacement et fournit par le biais des prix, les signaux nécessaires pour l'élaboration d'une stratégie. Un cadre macro-économique axé sur la croissance devrait être cohérent mais en même temps flexible quant aux types d'instruments à employer et à leur mode d'application. L'accélération de la croissance économique et le développement à long terme devraient être l'objectif premier de la politique macro-économique des PMA. Pour réanimer cette croissance économique la Suisse pense que deux conditions préalables doivent être remplies:

- a) Les conditions-cadres de l'économie nationale doivent activer les activités productives de tous les agents économiques.
- b) Un environnement économique international sain doit être maintenu. Le succès d'une politique d'implantation macro-économique doit dans l'avenir assurer un développement et assurer la croissance du marché des exportations.

B - DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

1. Entreprises publiques

Dans le secteur des entreprises publiques, il faudrait reformuler, restructurer ces entreprises afin d'améliorer leur performance et réduire leur charge dans le budget des Etats. Poursuivre une politique de soutien par la promotion des capacités financières et de gestion du secteur public. Encourager l'évolution des entreprises publiques vers une gestion rationnelle, la décentralisation et la dérégulation. Renforcer les entreprises publiques jouant un rôle stratégique et dont la privatisation ou même la liquidation ne paraît pas faisable. Dans ce cas, il s'agira de moderniser et rationaliser pour augmenter leur efficacité. Ainsi, ont proposé l'Angola, la Banque Asiatique du Développement, la Confédération mondiale du travail, la France, la Guinée, l'Italie, la Jamaïque, le Haïti, l'Inde, le Kiribati, le Niger, le Norvège, le Lesotho, le Portugal, le Mali, l'OCDE ...

Tant que les PMA ne disposent pas d'une qualité suffisante de capacité entrepreneuriale impliquée dans une logique de développement national authentique le démantèlement de l'entreprise publique pourrait entraîner un recul des capacités de production déjà fort limitée dit la Guinée.

L'Etat peut aussi jouer un rôle utile en prenant à sa charge directement ou indirectement, totalement ou partiellement certains investissements dont la rentabilité est à si long terme ou tellement diffuse que dans beaucoup de pays, l'entreprise privée n'oserait s'y risquer, recommande l'OCDE.

2. Entreprises privées

Dans le secteur de l'entreprise privée, il faut encourager les PME et PMI, ainsi que les coopératives industrielles, promouvoir des politiques d'incitations des investissements privés. Le secteur privé est "pivot essentiel de la relance de la croissance de l'économie", dit l'Italie. Ainsi, les efforts de privatisation et d'assistance à la croissance du secteur privé seraient bénéfiques à partir des apports des sources financières aussi bien publiques que privées.

Il faudra attacher une importance au développement du partenariat privé entre entreprises privées aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Les PMA doivent laisser épanouir l'initiative privée, qui autorise la fructification des efforts à long terme, l'accumulation du capital productif et la création d'entreprises. Faciliter un meilleur accès au crédit pour les petits entrepreneurs et surtout pour les femmes-entrepreneurs qui sont assez discriminées sur ce point.

L'apanage de l'entreprise privée a été fait par la majorité des participants: Le Portugal, l'Italie, le CESAP, le Groupe ACP, la Banque Asiatique du Développement, le Togo, le Niger, l'Antigua & Barbuda, la Grande Bretagne, les Etats-Unis, le Lesotho, le Canada, la Finlande, le Rwanda, l'UNIFEM, le Tuvalu, la RFA, le Japon, le Kiribati, la Banque Mondiale, la France et l'Assemblée mondiale des petites et moyennes entreprises (AMPME)....

Tous les PMA ont introduit dans leurs programmes d'ajustement structurel, la promotion de l'entreprise privée. Mais il faut éviter que la promotion du secteur privé étranger dans les PMA marginalise ou élimine totalement l'éclosion du secteur privé national, avertit la Guinée.

Un cadre légal administratif et économique qui pourrait attirer les investisseurs étrangers doit réunir quelques conditions:

- système politique stable avec un gouvernement qui respecte le rôle des entreprises,
- une bureaucratie efficace et honnête,
- des niveaux croissants d'éducation, de santé publique et d'infrastructures sociales,
- des saines politiques monétaires et fiscales,
- niveaux modérés d'imposition de personnes et des sociétés,
- flexibilité des prix relatifs qui reflète les signaux de marché stable souple pour que les entreprises puissent s'adapter à des opérations commerciales modernes,
- système judiciaire impartial et un libre accès aux tribunaux pour redresser les torts et régler les différends.

Ces conditions et facteurs n'en sont pas moins pertinents et importants car ce sont les mêmes qui encouragent l'investissement national privé s'accordent à dire ensemble: la Chambre de Commerce Internationale, la Confédération Mondiale du Travail, les Etats-Unis, la Banque Mondiale, la Grande Bretagne, l'AMPME.

La dérégulation, le développement des instituts de finance et la reconnaissance statutaire des associations des micro, petites et moyennes entreprises seront des composants essentiels pour un environnement légal, approprié pour faciliter le travail des entreprises privées ajoute l'AMPME qui

propose en plus que 1992 soit déclarée comme année des micro, petites et moyennes entreprises des PMA.

3. Secteur informel

Il importe que les politiques nationales et internationales encouragent le secteur informel, le valorise, même s'il est difficile à appréhender, il est tout de même un important gisement d'emploi. Il suffit parfois de moyens apparemment modestes au profit de ce secteur, pour générer sa propre croissance et le voir devenir un facteur d'entraînement propice à la création des petites et moyennes entreprises disent le BIT, l'UNIFEM et l'AMPME. Ce dernier organisme est prêt à mettre à la disposition des gouvernements, des institutions et des ONG son assistance dans ce secteur.

4. Promotion des Chambres

Pour faciliter un "dialogue pour le développement industriel" des organisations ont évoqué l'expansion et le renforcement d'organismes nationaux et locaux dans les PMA pouvant représenter la communauté économique, telles les Chambres de Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture. Elles sont une source de soutien d'informations et d'orientation, en particulier pour de nouveaux entrepreneurs aussi bien que pour les entreprises déjà établies. Elles peuvent aider à entreprendre des études de marché à rechercher des liens avec des acheteurs étrangers à organiser une participation coordonnée dans les foires commerciales et à accueillir des hommes d'affaires étrangers. Leur rôle le plus important est peut-être d'intervenir comme table de résonance ou comme partenaire du gouvernement dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques industrielles et commerciales. Elles peuvent contribuer à l'expansion du commerce aux micro, petites et moyennes entreprises, jouant ainsi un rôle dans la promotion des exportations. Les Unions d'industriels, les Associations de PME doivent collaborer avec les institutions spécialisées des Nations Unies comme l'ONUDI pour renforcer ces Chambres dans les PMA en fournissant une assistance technique à leur personnel, prônent la Chambre de Commerce Internationale et l'AMPME.

Il faudrait encourager la création des fédérations d'associations des micro, petites et moyennes entreprises au niveau régional. Le BIT, l'ONUDI, le FIDA, la CCI, les commissions économiques régionales des Nations Unies doivent contribuer non seulement à la naissance de telles fédérations, mais leur apporter l'assistance nécessaire pour qu'elles deviennent des partenaires dans le processus de la croissance économique propose l'AMPME.

C - DEVELOPPEMENT SECTORIEL

1. Politiques sectorielles

Seule la définition de politiques sectorielles (cadre-macro-économique ou stratégies sectorielles) clairement exprimées permet de disposer d'un cadre cohérent d'intervention qui donnent aux bailleurs de fonds les moyens d'agir pour renforcer les actions propres aux gouvernements. Cette définition des politiques sectorielles doit se faire en fonction d'un objectif à moyen terme et ne pas se focaliser sur les seuls aspects de rétablissement des équilibres par un ajustement à court terme. Unanime est la Conférence sur cette approche des politiques sectorielles.

Il est capital de mieux articuler ajustement et développement, il faut orienter l'ajustement vers le financement des programmes contribuant au développement et non vers le seul apurement des déficits généraux; et ensuite établir des programmes d'appui à la restructuration sectorielle pour permettre une relance de la compétitivité de l'économie propose la France.

Dans les politiques sectorielles, il faudrait promouvoir des secteurs à forte intensité d'emplois: les travaux publics et d'autres activités à forte intensité de main d'oeuvre seraient également appréciables là où ils peuvent créer ou réhabiliter une infrastructure productive suggère la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL).

2. Industrie rurale

Dans leurs programmes d'industrialisation, les PMA devraient encourager le développement complémentaire et simultané de l'économie rurale en promouvant le développement des industries rurales, souligne l'Italie.

Vue l'importance de l'agriculture dans les PMA, il faudrait une "Stratégie d'une économie de transition" / Strategy of a transitional Economy. Celle-ci est une convenance particulière pour les PMA aux ressources limitées. Elle relève la productivité, et améliore la qualité de vie en milieu rural en créant des emplois extra-agricoles prône Israël qui est prêt à fournir son assistance à tout pays qui voudrait expérimenter cette stratégie.

Pour les emplois extra-agricoles, il est nécessaire d'utiliser la méthode "Attaque-directe" en encourageant les industries rurales et le "commerce près du terrain" (micro-entreprises). Une telle stratégie a l'avantage de susciter dans le secteur rural des liaisons agriculture-industrie fondées sur des préjugés en faveur des technologies utilisatrices de main d'oeuvre et économe de capital, affirme le FIDA.

Il faudrait donc porter l'effort d'industrialisation sur le développement des petites entreprises industrielles susceptibles notamment de constituer une réponse au défi de l'emploi en particulier en milieu rural, lance le Rwanda.

3. Energie

Plusieurs PMA ont d'importantes ressources énergétiques qui sont sous utilisées: pétrole, gaz naturel, gisement de charbon, potentiel hydro-électrique. Ces ressources doivent être mobilisées pour l'exécution des programmes de développement industriel des pays en question. Par conséquent, il faudrait aider ces pays à identifier et à exploiter ces ressources en énergie: Cela inclut également l'utilisation plus efficace des sources d'énergie nouvelles et renouvelables autant que des ressources conventionnelles disent l'ONUDI et l'ONU/DCTD.

4. Environnement

L'un des défis auxquels la 2ième Conférence des Nations Unies sur les PMA a été confrontée est celui de l'environnement. L'on ne peut pas séparer le problème de l'environnement des problèmes de développement industriel.

Il faut prêter attention à la protection de l'environnement afin que celui-ci ne devienne pas un futur problème épineux de division entre le Nord et le Sud avertit la CEE.

Les PMA ne sont pas à même de participer pleinement à la définition et à la mise en oeuvre de politique d'ensemble destinées à défendre leur environnement, affirme la France. Ainsi il faudrait définir ensemble avec les PMA et pour les PMA les mesures à envisager en vue de mieux préparer ces pays à la protection de leurs forêts, et ressources naturelles demandent le Sénégal, le Vanuatu, le Tuvalu. Pour cela il est nécessaire d'introduire l'élément de la protection de la nature dans les stratégies de développement industriel, dans les coûts d'investissements industriels de même pour tout processus de transfert de technologie, l'impact sur l'environnement doit être pris en considération proposent le Secrétariat du Commonwealth et la Suisse.

La Suisse, l'Allemagne Fédérale, la Grande Bretagne se proposent d'allouer des fonds aux PMA pour la protection de leur environnement. Le Département de la Coopération Technique pour le développement (ONU-DCTD) se propose de fournir une assistance technique pour la formation du personnel des PMA dans la protection de l'environnement. La Banque Asiatique de Développement est en train de mettre en oeuvre une assistance régionale technique pour promouvoir l'intégration de la prévention des catastrophes naturelles dans son champ d'action.

D - MISE EN VALEUR DES RESSOURCES HUMAINES

De manière générale l'expérience de nombreux pays a révélé l'importance des investissements en ressources humaines, à côté de l'investissement industriel trop souvent privilégié par les décideurs: d'où la nécessité d'une coopération dans la conception et la mise en oeuvre de stratégies globale de mise en valeur des ressources humaines en fonction des stratégies de développement, constate l'UNESCO.

Les rapports du PNUD et de la Banque Mondiale sur le développement humain ont été une référence privilégiée des participants quand la question de la mise en valeur des ressources humaines a été abordée.

Donner des possibilités de générer des revenus grâce à une croissance globale et leur donner les moyens d'utiliser pleinement ces possibilités grâce au développement des ressources humaines. Celles-ci englobent formation professionnelle et transfert de technologie. Développer les institutions qui ont trait aux ressources humaines: éducation, santé, formation. Placer le développement durable au coeur de la conception des projets et de la gestion des ressources humaines pour une participation de la majorité des citoyens, des syndicats, des travailleurs et d'autres organisations sociales dans le développement économique; par ce que l'investissement dans le capital humain accroît la productivité, la capacité entrepreneuriale, facilite l'innovation et augmente la flexibilité d'adopter de nouvelles technologies. Aucune technologie ne peut répondre aux problèmes des PMA, sans un programme de développement des ressources humaines. Les entreprises, les agences de promotion, doivent à cet effet faciliter la formation, la recherche, l'accès aux nouveaux matériaux de fonctionnement du développement des institutions; par conséquent, développer et renforcer l'assistance aux PMA dans les programmes de développement des ressources humaines. La pénurie de personnel qualifié dans la gestion des programmes de développement industriel reste une contrainte essentielle pour les PMA. Par contre, les projets industriels dans les PMA doivent comporter un élément important de formation professionnelle, formation en cours d'emploi, des bourses d'études de gestion industrielle, financière et de négociation. Les gouvernements des PMA ne pourront soutenir efficacement le développement industriel sans une bonne gestion: des

programmes de gestion, d'analyses de programmation industrielles contribueraient à améliorer les capacités de gestion des entreprises industrielles, et leur permettre de faire un usage rationnel des ressources dont elles disposent. Ces différentes approches quant à la mise en valeur des ressources humaines ont été soulevées par l'Autriche, l'Australie, les Etats-Unis, la Jamaïque, la Yougoslavie, le Tuvalu, le CMT, la CISL, l'AMPME, la Belgique, la Banque Mondiale, le Canada, la CESAP, l'Inde, la Grande Bretagne, les Philippines, la Norvège, le PNUD, l'UNO-DCTD, la Banque Asiatique de Développement et le Bangladesh, ...

E - INTEGRATION DE LA FEMME DANS LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Longtemps ignorée dans les schémas de développement économique la Conférence a appelé à faciliter et promouvoir la participation et l'intégration de la Femme dans le processus économique, par des programmes de formation, de participation dans les secteurs productifs créant des emplois comme l'industrie.

Octroyer un statut d'égalité n'est pas seulement un problème de justice humaine mais une précondition pour une croissance potentielle dans la réalisation sociale et économique. Il faudrait aux femmes leur propre production, productivité et revenus en leur permettant un meilleur accès aux crédits d'investissements, au savoir-faire technologique et entrepreneurial et aux ressources. Les femmes doivent participer dans les sphères de décision sous l'angle des efforts de développement et particulièrement dans la détermination des voies appropriées pour étendre leurs propres possibilités. Encourager leur participation dans l'agro-industrie, le secteur informel qui est souvent un facteur d'entraînement propice à la création des PME. Ainsi adhérent à cette intégration de la Femme dans le développement économique tous les PMA présents à la Conférence appuyés particulièrement par les Pays-Bas, la Norvège, le Danemark, la Suède, la Suisse, la Belgique, la Banque Mondiale, le FIDA, l'UNIFEM, l'AMPME, la CMT, les Philippines, l'Inde, la France, la Thaïlande, la Banque Asiatique de Développement.

F - TRANSPORTS

L'enclavement et l'insularité posent à certains PMA l'urgence de la modernisation et de l'expansion des réseaux nationaux, régionaux de transports et de communications au service du développement industriel. Il est urgent de tenir compte des nécessités inhérentes dans leurs systèmes de transit-Etats et de leurs systèmes desserte-inter-iles, affirme l'ONUDI.

Le problème des transports reste la priorité des pays enclavés et insulaires. Car les coûts des transports internationaux par exemple en Afrique sont les plus élevés du monde. En RCA les coûts à la tonne kilomètre dépasse de 50 à 80% ceux du Burkina Faso ou du Mali qui sont eux-mêmes très supérieurs au coût des transports dans les grands pays asiatiques. Pour le coût de transports maritimes au départ de l'Afrique, Bangkok est plus proche de la France que Douala ou Abidjan. Il faut des appuis financiers et techniques supplémentaires pour financer les projets d'infrastructures de transports. Pour autant la solution - ne dépend pas seulement de la réalisation de grands investissements portuaires, routiers ou ferroviaires; mais d'une organisation des systèmes de transports: transports rapides et plus diversifiés. Dans le cadre des organisations sous-régionales la Communauté internationale doit redonner une priorité au désenclavement des PMA. A cet effet, initier des programmes de désenclavement: aménagement des

bassins fluviaux, intensification des réseaux de transports, identifier et éliminer les blocages de toute nature: réglementations, taxations qui limitent la concurrence freinent les entreprises industrielles. Il faudrait des mesures spécifiques pour accroître l'assistance internationale aux PMA enclavés et insulaires disent ensemble les 16 PMA enclavés et les 9 insulaires.

G - COMMUNICATIONS

La croissance de la lacune technologique entre les pays développés et les PMA réduit les perspectives de transferts de technologie en communications. En plus, les nouvelles technologies exigent une nouvelle approche au développement des ressources humaines: techniciens de haut niveau, des ingénieurs et gestionnaires en télécommunications. Alors que la pénurie des devises rend difficile le recyclage des équipements vieillissant, le développement de nouveaux services et l'extension du réseau, on assiste à la stagnation de la croissance, si ce n'est pas la chute du réseau de télécommunications dans les PMA. La communauté internationale et les institutions financières au niveau bilatéral et multilatéral, doivent prendre en compte dans leurs projets comme composant "les télécommunications". Sinon comment réussir l'intégration économique en Afrique sans un niveau national, inter-Etats et interrégional minimum de communications remarque l'UIT (Union des Télécommunications Internationale).

H - COOPERATION INTERNATIONALE

1. Environnement Economique International

Même si les PMA doivent jouer le rôle-clé dans leur croissance économique de développement, il est aussi vrai qu'un environnement économique international sain devrait apporter une contribution importante. A cet effet, le rôle des pays développés dans leur soutien aux PMA peut se résumer en quatre points:

- promouvoir un climat économique global qui contribuerait à soutenir une croissance non inflationniste;
- promouvoir un niveau significatif des flux des ressources accessionsnelles, avec une assistance technique adéquate;
- maintenir un système libéral de commerce international favorisant un meilleur accès aux marchés;
- poursuivre une assistance pour trouver des solutions équitables au problème de la dette extérieure des PMA.

En somme une assistance internationale plus crédible.

A ces quatre points élaborés par les Etats-Unis, se joignent entre autres, le FMI, la Banque Mondiale, la CCI, les pays scandinaves, la République de Corée, le Japon, la Roumanie, St. Siège, la CMT, le Sénégal, la CEE et tous les PMA.

2. O.N.G. - partenaires pour le développement industriel

En principe nombreux sont les pays qui ont soutenu les conclusions de Kathmandu sur les Organisations Non-Gouvernementales à savoir leur association aux efforts de développement économique. Ces dernières années, les ONG jouent de plus en plus un rôle de premier plan dans les pays développés et dans les

pays en développement. Elles sont certainement appelées à contribuer particulièrement à la promotion et au soutien de la petite industrie et la mise en valeur des ressources humaines pour l'industrie. Leurs succès se situent entre autres dans les domaines de crédit rural, du développement de l'esprit d'entreprise et de la formation. Donc encourager leur association à la coopération internationale aussi bien bilatérale qu'au niveau multilatéral. Avec leur expérience sur le terrain, les ONG sont capables d'acquérir des connaissances détaillées des conditions locales, identifier les besoins spécifiques du développement industriel et pouvoir élaborer en accord avec les cibles concernés des projets viables à long terme. Donc il faudra renforcer la coopération avec elles notamment dans le cadre de programme d'implantation des petites entreprises rurales, prônent la CMT, la Suède, la Norvège, la France, la CISL, le FIDA, le Lesotho, la Suisse, le Portugal, l'Irlande, la Finlande, l'AMPME, l'UNIFEM, l'Alliance Internationale des Femmes et le PNUD.

3. Aide Publique au Développement (APD)

Par ce que l'objectif de 0,15% PNB/APD n'a pas été atteint, il faut entreprendre de nouveaux efforts importants pour accroître les flux des dons multilatéraux destinés à couvrir les besoins aigus des PMA en capitaux. L'accroissement substantiel de l'APD multilatérale et bilatérale en capitaux et en assistance technique est une nécessité vitale pour les PMA. Sinon, les objectifs et priorités fixés par certains dans leur programme de relance de la croissance économique ne seront jamais atteints. Les donateurs devraient s'efforcer d'atteindre vers 1995 les 0,20 de leur PNB/APD. Mais il faudra revoir le mécanisme de l'aide pour établir des rapports clairs entre cette dernière et la dynamique interne des PMA, par ce que l'aide extérieure ne pourrait être effective que si elle trouvait sur place des politiques nationales adéquates réalistes, déterminant les vraies priorités du développement économique et industriel. L'octroi des ressources additionnelles sous forme de dons constitue la meilleure voie pour parvenir à une croissance qui n'alimente pas la spirale de l'endettement, analysent l'Algérie, le Canada, le Groupe ACP, les Comores, les Philippines, la Norvège, le Djibouti, l'Ouganda, le Lesotho, le Kiribati, le Vanuatu, le Soudan, la Somalie, les Pays Scandinaves, le Portugal, la Grèce, l'Italie et le PNUD.

Les réductions actuelles des dépenses militaires dans les pays industrialisés - mais aussi les PMA doivent réduire leurs dépenses militaires - peuvent orienter le transfert de ces "dividendes de paix" vers le secteur de l'aide des ressources additionnelles pour relever la croissance économique disent la CISL, la RFA, les Pays Scandinaves, le Canada, le Bangladesh, la Yougoslavie, l'UIT et l'URSS. Un niveau adéquat des ressources extérieures doit être accordé aux PMA qui poursuivent une bonne politique, c'est-à-dire, la liberté et la prospérité économique sont profondément liées et se renforcent mutuellement disent en chœur tous les pays occidentaux suivis par la Yougoslavie, la Thaïlande, l'Ouganda et d'autres pays en développement.

4. Investissements industriels et transferts de technologie

La communauté internationale devrait soutenir le flux financier et devrait inclure dans l'APD le flux privé comme l'exportation des crédits et les investissements directs.

Reformer et moderniser diverses banques commerciales et d'investissements avec la participation des capitaux privés étrangers et nationaux.

Encourager les investissements directs étrangers alliés à des politiques internes appropriées. Les chocs constants du marché mondial découragent l'investisseur privé, désorganisent les finances des PMA. Un renforcement des mécanismes compensatoires visant les PMA devrait être défini et mis en oeuvre; les systèmes de garantie extérieure du risque politique devraient être étendus aux risques industriels et commerciaux. Il faudrait renforcer la capacité des PMA d'attirer les investissements directs privés, par ce que cette forme de capitaux extérieurs s'accompagne de l'apport de technologie et compétences de gestion et de marketing: à la différence des crédits bancaires aucun remboursement n'est dû tant que l'investissement ne produit pas de bénéfices. La promotion et la diversification des exportations est un des éléments importants dans la croissance des flux des pays industrialisés vers les PMA. Voilà comment le problème du flux d'investissements a été vu par l'Antigua et Barbades, le Burundi, la RCA, la CCI, le Japon, le Sénégal.

Pour mieux compléter les dispositions de l'APD bilatérales et multilatérales il faudrait créer un "Développement Trust Funds for Island LDCs" (Fonds de Crédit de développement pour les PMA insulaires) et comme tel, contribuera à l'accroissement des besoins financiers des budgets nationaux, proposent le Kiribati et le Vanuatu.

Afin de renforcer la planification du développement industriel, en tant que processus dynamique et constant, il faut s'efforcer d'identifier toutes les capacités techniques et technologiques disponibles, ceci en vue de déterminer les obstacles au développement industriel et les moyens de les surmonter. Alors il faudrait promouvoir un développement technologique, développer les bases scientifiques et technologiques. Pour cela une assistance accrue dans le domaine de la science et de la technologie; et promouvoir le transfert de technologies appropriées vers les PMA pour éviter leur marginalisation dans l'actuelle révolution technologique. Ainsi favoriser le transfert de technologies aux prix du besoin des PMA. Sans coopération effective entre entreprises un tel transfert n'aura aucun effet car le flux de technologie doit être à bon usage par le secteur entreprise remarquent l'ONU-DCTD, la Roumanie, le Bangladesh, l'AMPME.

5. Assistance en formation technique

Il est vrai que l'adoption des stratégies d'industrialisation nécessite l'expansion rapide de la formation en vue du développement des compétences de gestion, de l'intensification de la productivité etc... Par conséquent, il faudrait accroître l'efficacité de la composante formation technique et professionnelle dans les programmes d'assistance technique. Pour autant il ne faudrait pas utiliser cette assistance pour payer des salaires privilégiés à des experts provenant des pays donateurs. Sinon voilà les PMA utilisés pour alléger le problème de l'emploi dans les pays riches s'insurge le Haïti.

Il serait temps que l'assistance technique qui est fournie, serve à appuyer à former et non à s'installer. Les partenaires doivent s'efforcer d'épauler les PMA sur la voie de l'autonomie et non de la dépendance, renchérit le Burundi.

6. Coordination de l'aide

Il faudrait pour la coordination de l'aide, le développement de mécanismes et d'institutions viables qui constitueraient à une meilleure coordination de l'aide financière et technique pour le développement des PMA. Dans ce contexte la coordination de l'aide pour le développement industriel devient une question cruciale. Encourager la coordination ce n'est pas seulement développer une uniformité de conduite dans un cadre de conseils aux PMA, mais plutôt c'est pour éviter le double emploi et toute concurrence entre donateurs, s'accordent à dire la République de Corée, la Belgique, la Suisse, la France et une bonne majorité de représentants.

Il convient d'introduire des mesures correctives dans cette coordination. Ces mesures peuvent s'orienter ainsi:

- développer une logique entre le processus de la coordination de l'aide et les objectifs que l'aide elle-même contribuerait à atteindre: ceci par des stratégies de long terme suivant les demandes des PMA;

- encourager le rôle et si nécessaire la capacité des gouvernements à gérer et coordonner les ressources de l'aide dans le contexte des politiques nationales, renchérit l'Italie.

Dans ce but les organisations multilatérales se doivent de renforcer leur collaboration notamment avec les institutions des Nations Unies, la Banque Mondiale, ainsi que les Banques de Développement régionales. Une concertation plus poussée de l'aide internationale, technique et financière qui intégrerait totalement les efforts des PMA, encouragerait ces derniers à prendre en charge à moyen et long terme leur propre développement économique et industriel ajoutent la Suisse et la CMT.

H - DETTE EXTERIEURE

Les PMA, encore empêtrés dans les difficultés financières qui ont marqué la "décennie perdue" des années 80, leurs performances économiques sont encore faibles. Il ne peut avoir de croissance économique réelle, durable et vigoureuse aussi longtemps que l'on ne parvient pas à vaincre le fléau que constitue la dette. Les programmes de relance devraient, pour être efficaces, s'appuyer notamment sur des mesures de désendettement. Et sur ces mesures les approches furent différentes et variées: allègement, annulation pure et simple, transformation en dons, annulation partielle ou solution équitable...

- Allègement: des mesures substantielles d'allègement permettraient d'allouer des ressources en devises à des programmes de développement prioritaires et d'endiguer une partie des retombées sociales des Programmes d'ajustement structurel (PAS) soutiennent la Suisse, l'Algérie, le Cap Vert, la Chine, le BIT, la République de Corée, la Mauritanie, la Grande Bretagne et le Djibouti.

- Annulation pure et simple: "ce n'est pas une solution de facilité, dit le Tchad, mais un impératif. Cette mesure est appuyée par le Groupe des Afrique Caraïbes Pacifique (ACP), la Guinée, l'Irak, la Guinée-Bissau, le Rwanda, le Niger et la Somalie.

Mais des organismes ou des pays comme la CISEL et l'Italie conditionnent cette annulation partielle ou totale au respect dans ces PMA des Droits de l'Homme et du pluralisme politique.

- Conversion en dons: permettrait notamment de parvenir à une croissance qui ne risque pas d'aggraver le cycle infernal de l'endettement pensent la France, le Sénégal, le Canada, les Philippines, le Djibouti.

Nombreux sont les pays qui sont partagés entre réaménagement, moratoire, annulation, réduction. Ce sont le Bangladesh, la Thaïlande, l'Ouganda, la CMT, la Corée du Nord, l'Algérie, le St. Siège.

Quant à la CEE, elle s'appuie sur les différentes positions de ses membres, c'est-à-dire ceux qui ont suivi le Plan de Toronto ou d'autres qui ont préféré accorder des réductions des intérêts de paiement, des remises ou la conversion des paiements en monnaie locale.

"La réduction de la dette n'est pas un remède en soi. Ce n'est qu'un instrument additionnel, ni plus ni moins", clame le Directeur général du FMI. Donc sans un ajustement de choc, aucun montant de réduction de dette ne pourra rétablir la croissance, ajoutent les Etats-Unis d'Amérique.

I - COMMERCE INTERNATIONAL

Les mesures de diversification et de promotion des exportations des PMA seront vaines s'ils ne sont pas étayées par un soutien approprié à l'échelon international. Les mesures de soutien international doivent également concerner la stabilisation et les commodités de prix.

Démentellement dans le cadre de l'Uruguay Round des obstacles aux échanges empêchant les exportations des produits manufacturés en particulier dans le secteur du textile et de l'habillement. Augmentation des quotas d'exportations. Simplifier et élargir les systèmes des préférences généralisées. Les Etats-Unis, les Philippines, l'Autriche, le Burkina Faso, le Burundi, le Cap Vert, le Groupe ACP, la RCA, la Tchécoslovaquie, la CESAP, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Jamaïque, le Groupe des 77, le Rwanda soutiennent une telle démarche.

L'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires pour des produits d'exportation présente un intérêt pour les PMA et pourrait constituer un moyen de relance du secteur d'exportation de ces pays disent l'Algérie et la Chine.

Un système commercial mondial ouvert, encourage un emploi efficace des ressources mondiales mais aussi est le canal par lequel les pulsions de la croissance se transmettent d'un pays aux autres, conçoit la CCI. Les frontières auront beau être ouvertes, les marchés auront beau être libres si les produits ne trouvent pas de preneurs, car inadaptés, car trop chers ou ne répondant pas aux normes, ils ne se vendront pas. C'est pourquoi le problème se pose en terme de compétitivité commerciale prévient la France. Les PMA doivent désormais prendre une part active aux négociations du GATT, prendre une part active dans le commerce international, cela pourrait entraîner leurs partenaires commerciaux d'accepter de prendre des mesures positives en leur faveur, par exemple, la suppression des barrières qui peut mener à une grande prospérité dans ces pays, lancent le GATT et les Etats-Unis.

" Un Monde - un destin. Va-t-on oublier le Sud "

Beaucoup redoutent que l'attention et les ressources de l'Ouest soient détournées au profit des engagements grandissants de l'Occident vis-à-vis de l'URSS et des Pays de l'Europe de l'Est. "Je peux vous assurer qu'il n'en est rien", clame Mr. W.P. Thalwitz, Premier Vice Président de la Banque Mondiale.

Pourtant la rapide création de la Banque Européenne de reconstruction pour le Développement de l'Europe de l'Est ne rassure pas la Malaisie qui émet des doutes quant à "la sincérité des Occidentaux".

"L'interdépendance entre le Nord et le Sud, c'est un choix entre le progrès mutuel ou la détérioration mutuelle. Et pour éviter cette inégalité flagrante il faudrait établir l'équilibre dans la coopération au développement", dicit les Philippines. A la crainte d'un "Européocentrisme", selon le Bénin: la RFA répond qu'il n'y aura pas de "Forteresse Europe".

L'antagonisme Est-Ouest disparu, il faudrait faire attention demain qu'un antagonisme plus grave et plus pernicieux qui serait l'antagonisme entre le Nord et le Sud, prévient le Président du Sénégal, Mr. A. Diouf.

Alors il faudra désormais privilégier les relations Nord-Sud sur les relations Est-Ouest appelle la Guinée.

La Suisse pense que la dynamique des relations Est-Ouest pourrait bien devenir dans les années 90 la dynamique des rapports Sud-Nord, et qu'elle va oeuvrer dans ce sens. Enfin une nouvelle politique de partenariat entre le Nord et le Sud doit assurer les bases d'un développement industriel des PMA, conclue le Togo.

J - COOPERATION SUD-SUD

Il est inconcevable, qu'avec les petits Etats, faibles, les petits budgets, les petits marchés que les PMA puissent aspirer à un développement économique à long terme viable. Par conséquent, il faudrait créer des ensembles d'intégration économique sous-régionaux, régionaux avec la totale liberté de circulation des biens et des services, des capitaux et des hommes. Cette idée a fait l'unanimité de la Conférence. Aucune fausse note ne fut.

Et par ce que de puissantes raisons existent pour s'attacher à cette coopération Sud-Sud: recherche d'un cadre mieux adapté à l'investissement extérieur, sécurité alimentaire, unification douanière, lutte contre la désertification, ou les grandes catastrophes naturelles, argumente la France. Les Ténors ont été les 16 PMA enclavés et les 9 Insulaires.

Mais, tout en laissant ouvertes leurs portes au Nord, le Sud doit construire sa capacité de se soutenir soi-même. Cette coopération est une nécessité stratégique, pas seulement pour le développement du Sud mais aussi pour une sécurité de gestion équitable de l'interdépendance globale lance la Malaisie. Du reste, les PMA ont conscience que pour éviter leur marginalisation, ils doivent bâtir de tels ensembles avec les autres pays en développement autour de projets permettant la création des zones d'échanges couvrant un cadre légal des marchés viables liés à des structures efficaces en matière de recherche scientifique, d'infrastructures industrielles, de transports et de communications, rajoute le Sénégal.

Dans cet ordre d'idée, le premier Sommet du Groupe des 15 pour la Consultation Sud-Sud qui a adopté des mesures concrètes tendant à renforcer les relations d'échanges et de solidarité sur l'axe Sud-Sud est conçu comme dimension complémentaire à la coopération Nord-Sud.

K - SUIVIE ET EVALUATION

Un consensus général est apparu dans tous les discours quant à la définition de mécanisme précis de suivie et d'évaluation périodiques afin de s'assurer de la réalisation effective des engagements mutuels souscrits par les PMA et leurs partenaires bilatéraux ou multilatéraux. Ce mécanisme se situe à trois niveaux:

- a) national, à travers les tables-rondes du PNUD et les groupes consultatifs de la Banque Mondiale;
- b) régional à travers les commissions économiques régionales des Nations Unies;
- c) global sous les auspices de la CNUCED par des réunions périodiques inter-agences pour constater le progrès dans les programmes et si cela s'avère nécessaire, décider des mesures additionnelles.

L - CONCLUSION GENERALE

L'ordre dans lequel sont décrits les principaux défis issus de la synthèse des discours n'est ni hiérarchique ni chronologique. Ces défis sont profondément liés les uns aux autres et il n'est guère possible de faire face à l'un sans prendre des mesures complémentaires ou faire face aux autres. Il faut plutôt s'interroger sur les instruments qui permettront de relever ces défis dans la décennie 90. Ces défis appellent une responsabilité partagée et un partenariat renforcé. Dans ce sens le concept de "Contrat de Solidarité" clamé par le Président de la France, M. F. Mitterand, à l'ouverture de la dite Conférence a sans doute donné le ton aux délibérations et à l'examen d'un consensus sur le Programme d'Action de la Deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.